Société d'Etude du XVII^e siècle Assemblée générale du samedi 6 mars 2021 (visioconférence)

Rapport moral pour l'année 2020

L'année 2020 a, sans surprise, été une année d'exception pour la Société.

L'Assemblée générale annuelle et le premier Conseil d'administration ont pu se tenir en « présentiel » le 29 février 2020 au lycée Buffon à Paris, grâce à l'obligeance de la proviseure, Mme Gay-Boisson. Ils ont été précédés d'une conférence de Jean-Baptiste de Proyart, libraire-expert, vice-président de la Société : « Éditions originales et éditions manuscrites au XVII^e siècle : La Rochefoucauld et Madame de la Fayette ».

Lors de cette assemblée générale a été présentée la nouvelle équipe de la revue XVIIe siècle, en présence de la nouvelle directrice, Claire Badiou-Monferran, et du rédacteur en chef, Bernard Teyssandier. L'Assemblée a également renouvelé sa confiance au Président de la Société Jean-Robert Armogathe pour un nouveau mandat de quatre ans. Ont été élus comme nouveaux membres du Conseil d'Administration Suzanne Duval, Ralph Dekoninck, Clément Hervieu-Léger et Emmanuel Bury, et ont été réélus pour un second mandat Lise Michel, Delphine Reguig et Jean-Baptiste de Proyart.

Le soin du site Internet de la Société, créé par Stéphane Macé, a par ailleurs officiellement été confié à Xavier Paroutaud, qui en avait actualisé les contenus et continue, depuis, à en tenir les différentes rubriques à jour.

Le jury du **Prix XVII**^e **siècle**, qui s'est réuni par visioconférence le 20 juin 2020, a attribué le Prix 2019 à l'ouvrage de Yann Rodier, *Les Raisons de la haine. Histoire d'une passion dans la France du premier dix-septième siècle*, paru chez Champvallon en décembre 2019. La remise de cette distinction au lauréat, qui aurait dû se dérouler à l'automne 2020, a été reportée à l'automne 2021 et sera couplée avec celle du Prix 2020, décerné en 2021.

L'offre de soutien aux chercheurs post-doctorants sans poste institutionnel fixe, qui avait été mise en place en 2018, a permis d'accorder en 2020 un soutien à la journée jeunes chercheurs « *Les vices du temps »* organisée par Alicia Viaud et Justine Le Floch qui s'est tenue à distance à l'Université de Reims en juin 2020.

La Société a également accordé un soutien financier à deux autres rencontres scientifiques :

- Le colloque *Lectures du théâtre français des seizième et dix-septième siècles* organisé à l'Université de Strasbourg par Sandrine Berregard, qui s'est déroulé en visioconférence en novembre 2020.
- Le colloque « Femmes et folies sous l'Ancien régime », dirigé par Marianne Closson, Nathalie Grande, Claudine Nédelec et Ghislain Tranie (colloque de la SIEFAR), qui aura lieu en mars 2021.

En raison du passage à distance de ces événements et donc des moindres frais impliqués, les sommes attribuées ont été ou seront exceptionnellement réaffectées pour d'autres frais, par exemple sous forme de participation à la publication des actes.

La Société a par ailleurs continué à parrainer le séminaire de doctorants « La Régence en fête » qui s'est tenu le mardi après-midi à Sorbonne-Université.

En ce qui concerne **l'aide à l'édition** : il avait été décidé en 2019 de ne plus dissocier l'aide à la publication des thèses de l'aide à l'édition d'autres ouvrages, et de subventionner chaque année trois ouvrages, dont au moins une thèse.

En 2020, trois projets d'ouvrages ont ainsi pu bénéficier de cette aide à l'édition :

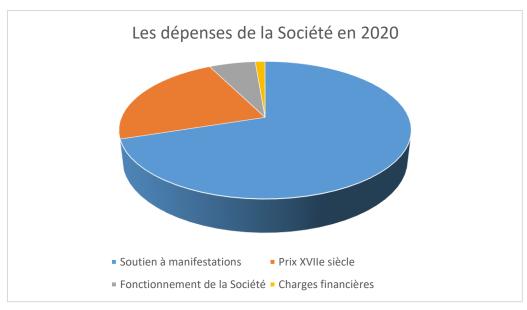
- Alexandra Woolley, *Images de charité dans l'art français du XVIIe siècle*, à paraître chez Mare et Martin ;
- Miriam Speyer, "Briller par la diversité": les recueils collectifs de poésies au XVII^e siècle (1597-1671), à paraître chez Classiques Garnier;
- Myriam Marrache-Gouraud, *La valeur du défaut. Poétique et herméneutique de la curiosité, de Rabelais aux collections de merveilles,* à paraître chez Droz.

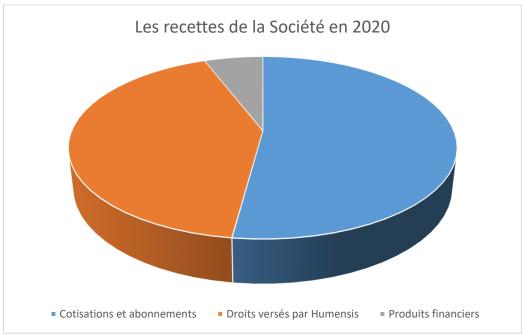
En ce qui concerne les sorties qui devaient être organisées par la Société en 2020, à savoir la visite de la bibliothèque de la Société d'Histoire du protestantisme rue des Saints-Pères à Paris, et celle de l'Hôtel Duret de Chevry sur l'île Saint-Louis, elles ont été annulées.

Signalons enfin qu'une Assemble générale extraordinaire a modifié un article ancien et caduque des statuts de la Société (qui impliquait que les membres du CA devaient être de nationalité française).

En 2020, grâce à l'activité de chacun des membres du Bureau, du Conseil d'administration et du jury du Prix XVII^e siècle, la Société a donc pu continuer à jouer le rôle qui est le sien, celui de soutenir des publications et des événements liés au dix-septième siècle – en attendant le retour des jours meilleurs, où nous pourrons de nouveau nous retrouver à l'occasion des rencontres, conférences et visites de lieux et collections liés au XVII^e siècle que nous ne manquerons pas de reprendre dès que cela sera possible.

Lise Michel Secrétaire générale





La structure des dépenses et des recettes de La Société d'étude du XVII^e siècle en 2020

Le trésorier Éric Suire